IPACC

INDIGENOUS PEOPLES OF AFRICA COORDINATING COMMITTEE
COMITÉ DE COORDINATION DES PEUPLES AUTOCHTONES D'AFRIQUE

CTA

partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

Rapport sur la formation de cartographie participative en 3D

Le paysage Abongo-Tsogho de la Commune d'Ikobey et le Parc National de Waka

22 septembre – 03 octobre 2010

Brainforest

RAINFOREST FOUNDATION

WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY

Parcs Gabon

Rapport sur la formation de cartographie participative en 3D

Le paysage Abongo-Tsogho de la Commune d'Ikobey et le Parc National de Waka

Fougamou, Gabon
22 septembre – 03 octobre 2010

Rapporteurs: M. Leonard-Fabrice Odambo Adone, Président de MINAPYGA; Dr. Nigel Crawhall, Directeur du Secrétariat, IPACC; M. Joe Eisen, Rainforest Foundation (RU)

Table des Matières

Bilan des résultats	**p1**
Contexte du projet	**p2**
Qui est autochtone en Afrique ?	**p4**
Aires protégées et la CDB	**p6**
Bilan de formation et modellage en 3D	**p8**
Processus de confection de légende MP3D Ikobey	**p18**
Annexe 1 - Evaluation des répondants	**p22**

Bilan des résultats

Objectifs principaux :

- Que les connaissances spatiales locales et autochtones et les valeurs des peuples autochtones soient reconnues en tant qu'autorité et fiabilité dans le contexte de la gestion durable des ressources naturelles et le partage équitable des avantages à l'intérieur et autour des aires protégées en Afrique centrale, en utilisant le Parc National de Waka comme cas pilote dans la sous-région;
- Que les connaissances et pratiques traditionnelles de gestion de la diversité culturelle et biologique parmi les peuples autochtones et les minorités d'Afrique centrale soient documentées et comprises par les organismes gouvernementaux nationaux;

Actions principales :

- Construction participative d'une maquette tridimensionnelle de la commune d'Ikobey et le Parc National de Waka (la première du genre dans la région du Bassin du Congo);
- Plus de 60 représentants de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones venant de neuf pays, ainsi que des membres de l'administration locale formés dans les processus participatifs de la cartographie en 3D;
- Données de la zone géo-référencées entièrement extraites du modèle et mises à la disposition des intervenants sous forme de carte qui servira à la planification et aux prises de décision;
- Sensibilisation du public, des communautés locales et des peuples autochtones au Gabon sur le rôle que la cartographie participative peut jouer dans les relations entre l'administration, les organisations de la conservation et les communautés locales.
- Deux films complétés de 16 et 24 minutes pour la diffusion à la télévision et sur Internet. Lancement provisoire du film de 24 minutes au siège central de la WCS (Wildlife Conservation Society) à New York en mai 2011;
- Deux émissions de radio enregistrées au Gabon et diffusées à l'échelle nationale;

Impacts prévus :

- Des exercices de cartographie 3D similaires sont maintenant planifiées par les organisations de la société civile pour d'autres parcs nationaux au Gabon – ceci peut améliorer la méthodologie de planification et consultation publique, en impliquant la population rurale dans les buts de conservation nationale;
- Une amélioration de la gouvernance et une collaboration entre plusieurs intervenants et la communauté dans la gestion du Parc National de Waka sont possible;
- La maquette pourrait servir comme outil de gestion pour appuyer la planification et la prise de décisions relatives aux communautés locales, afin qu'elles puissent participer à l'élaboration du plan de gestion du Parc National de Waka, qui devra être validé en 2012;
- Le développement de nouveaux projets pour renforcer la participation communautaire dans la gestion de la zone, notamment en soutenant la création de comités de gestion locaux;
- L'exercice avait une résonance positive dans la province, qui encouragera les autorités nationales à reconnaitre la valeur de ces plates-formes publiques pour le dialogue ;
- La diffusion de la méthodologie de cartographie participative dans d'autres pays francophones de l'Afrique centrale, notamment a l'est de la République démocratique du Congo.

Contexte du projet

Depuis 2006, l'IPACC a appuyé les efforts des peuples autochtones du Gabon pour s'organiser en associations et en réseau national. L'association fondatrice autochtone du Gabon est l'association des Minorités Autochtones Pygmées du Gabon (MINAPYGA), gérée par M. Leonard-Fabrice ODAMBO. Odambo a circulé dans les différentes provinces du Gabon pour rencontrer les leaders et militants autochtones et les sensibiliser à la question des droits des peuples autochtones, reconnus par l'ONU et la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP).

Une relation de coopération était établie entre MINAPYGA, WCS Gabon et le Secrétariat d'IPACC pour appuyer les efforts des villageois de la commune d'Ikobey sur la frontière du Parc National de Waka d'inscrire les associations villageoises. L'objectif principal était de renforcer le droit des villageois de s'engager dans la gestion et la prise de décision du parc, et de mieux aborder les questions d'enclavement et les défis de manque d'emploi, de conflits avec les éléphants, ainsi que la présence des sociétés de bois étrangères dans ce lieu.

Cet effort a eu l'approbation de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et l'engagement du Conservateur du Parc National de Waka, M. Benoit Nziengui. En 2009-2010, toutes les parties prenantes, MINAPYGA, les villageois de la commune d'Ikobey, WCS Gabon, ANPN, Brainforest Gabon et la Fondation Rainforest (Royaume Uni) ont agréé un cadre de coopération pour réaliser un projet de cartographie participative dans la zone.

L'exercice de cartographie participative serait réalisé avec l'appui technique du partenaire d'IPACC, le Centre Technique pour la Coopération Agricole et Rurale (le CTA), une agence fondée par les accords Lomé entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, les îles des Caraïbes et du Pacifique (UE-ACP). Le cadre de coopération avec le CTA était basé sur le principe que l'exercice de cartographie participative dans la commune d'Ikobey doit être mené avec le consentement libre, informé et préalable des villageois, l'approbation de l'Administration, et en tant qu'exercice de formation pour les ONGs locales et les associations du bassin du Congo membres d'IPACC.

Le réseau IPACC a collaboré avec le CTA pendant déjà cinq ans sur des projets centrés sur les technologies de l'informatique et de la communication, incluant le Web 2.0 et des composants de TIG (technologies informatiques géographiques). En 2007, avec l'aide fournie par CTA, IPACC a géré un atelier de planification stratégique au Burundi. Une priorité identifiée par les participants était l'importance pour les peuples autochtones de convaincre les décideurs gouvernementaux de leurs compétences en ce qui concerne la biodiversité et les ressources naturelles.

Qui est autochtone en Afrique ?

Le 13 Septembre 2007, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Ce document normatif non contraignant avait été négocié au sein de l'ONU pendant vingt ans. Il représente une étape importante dans l'élaboration des politiques mondiales sur les droits de l'homme. Il reconnaît l'importance de la diversité culturelle et l'inclusion des peuples non-dominants en tant que titulaires de droits dans le système mondial, face aux siècles de discrimination et de violence commis par le colonialisme et plus récemment dans les contextes postcoloniaux.

Une réaction typique lorsqu'on parle de peuples autochtones en Afrique, c'est que *tout le monde en Afrique est autochtone. Pourquoi faire la distinction ?* Il est vrai que tous les Africains sont autochtones sur le continent, mais au fil du temps de nouvelles normes et standards internationaux ont été élaborés pour reconnaître la marginalisation et l'exclusion spécifique des communautés nationales qui, en raison de leurs origines, modes de subsistance, langue ou origine territoriale, se sont vues refuser l'égalité pratique avec les autres citoyens dans des États indépendants.

La notion de *peuples autochtones* est profondément enracinée en Afrique. La révolution agricole a connu une migration massive des populations de l'Afrique occidentale et centrale à travers l'Afrique orientale et australe sur plusieurs milliers d'années, apportant de nouvelles langues, la métallurgie, l'organisation sociopolitique et l'agro-pastoralisme à différentes parties de l'Afrique.

La migration principale était des populations associées avec les langues Niger-Congo, et particulièrement un sous-groupe des langues dites langues «bantou». Les bantouphones rencontraient différents peuples qui vivaient déjà dans ces nouveaux territoires, dont beaucoup étaient des chasseurs-cueilleurs, mais aussi des éleveurs pastoraux.

Jusqu'aujourd'hui, les langues bantoues ont des termes et titres spéciaux pour ces peuples autochtones: Batwa, Bacwa, Abathwa, Baroa, Basarwa, et ainsi de suite. Les concepts africains de peuples autochtones ont ensuite été affectés et déformés par les colons européens, donnant naissance à de nouveaux termes (et généralement péjoratifs), tels que les Pygmées, les Bochimanes, les Hottentots, et autres.

L'auto-identification contemporaine des peuples autochtones en Afrique s'est effectuée principalement par des communautés rurales avec des identités particulières par rapport aux identités nationales. La plupart de ces peuples vient de communautés qui vivent ou vivaient de la chasse et de la cueillette, ou des pasteurs nomades. Ces deux groupes avaient des expériences spécifiques en ce qui concerne la discrimination et la marginalisation sous le colonialisme, notamment en matière de droits sur les ressources foncières et naturelles. Cette discrimination à l'égard des populations autochtones mobiles était réalisée par le biais de la colonisation dans les gouvernements postcoloniaux. Beaucoup de gouvernements indépendants ne reconnaissent pas la présence de chasseurs-cueilleurs comme groupes ethniques, et là où ils ont été reconnus, ils se sont vus empêcher d'être des chefs de village et donc exclus de la gouvernance formelle. L'idée que les droits fonciers sont liés à «la mise en valeur» agricole des terres reste forte en Afrique.

En novembre 2003, le Groupe de travail a présenté son rapport complet à la 34e Session ordinaire de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) à Banjul en Gambie. La CADHP a adopté le rapport par voie de résolution et son Groupe de travail a souligné qu'un aspect

En 2008, en collaboration avec CTA, IPACC a organisé en Namibie et au Maroc des ateliers de formation sur la cartographie participative et le savoir écologique traditionnel et leur relation avec le changement climatique. En 2009, le CTA a aidé l'IPACC à gérer une revue sur les pratiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour préparer et envoyer une délégation d'IPACC à la 15ème Conférence des Parties (CdP15) de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) à Copenhague. En 2006, IPACC a participé à un exercice de modélisation participative en 3D (P3DM) au Kenya. Par la suite, IPACC en a promu la mise en application en Afrique.

IPACC propose d'utiliser la P3DM pour faciliter le dialogue entre l'administration étatique et les peuples autochtones sur la gestion durable des ressources bio-culturelles dans le cadres des aires protégées. IPACC et ses partenaires Gabonais ont mené des consultations parmi les villageois, les autorités locales et les ONGs travaillant dans la commune d'Ikobey, Province de Ngounié, au Gabon. Ceux-ci ont exprimé leur intérêt pour la tenue d'un exercice régional de formation SIG Participative/P3DM au bord du Parc National Waka. La cartographie traiterait des questions d'accès et de prise de décision concernant la gestion des ressources naturelles et du patrimoine culturel, les changements climatiques et la sécurité alimentaire dans les forêts tropicales. L'adoption de la P3DM au Gabon et dans les pays voisins fournira une opportunité importante pour aider à l'exécution de l'Élément 2 du programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique (CDB), dû pour révision en 2010.

important de la discrimination était liée aux droits des terres et à la reconnaissance des chasseurs-cueilleurs et pasteurs nomades. Bien que cette discrimination soit clairement ancrée dans les distorsions juridiques coloniales en Afrique, le cas fut bien démontré que la violation continue des droits et la marginalisation de ces peuples sont toujours des problèmes entretenus par les groupes ethniques dominants qui contrôlent les États africains indépendants.

En 2007, avec les conseils de la CADHP, le Groupe africain d'États a appuyé l'Assemblée générale pour adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA) en tant que norme internationale.

Bien que certains gouvernements ne puissent pas considérer qu'un document de normes s'applique aux lois et politiques nationales, en pratique, il existe des preuves solides comme quoi les instruments normatifs ont force de loi. La fondation de l'Organisation des Nations Unies et du droit international crée un équilibre entre la souveraineté des États et le caractère universel des droits de l'homme, ce qui, dans la pratique, limite aussi la souveraineté des États.

Le rapporteur spécial des Nations-Unies sur les droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones, James Anaya, a noté en 2004 que :

> *« [...] le droit international—le corps de principes, normes et procédures qui fonctionnent aujourd'hui à travers les frontières nationales—reste centré sur l'État, mais il est maintenant tiré d'un discours dans lequel se sentent concernés des individus et même des groupes. Les notions de souveraineté de l'État, bien que toujours très vivantes dans le droit international, cèdent de plus en plus la place à une tendance globale normative définie par des visions de paix mondiale, de stabilité et de droits de l'homme. »*
>
> *(voir S. James Anaya 2004: 53)*

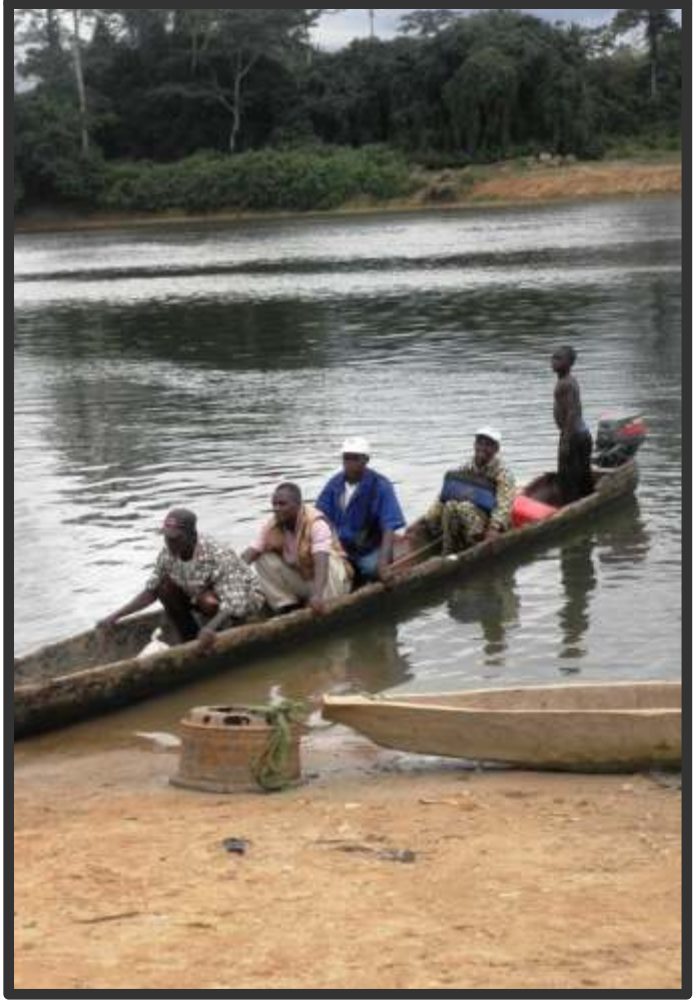

Aires protégées et la CDB

Contrairement à la DDPA, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) est un traité international contraignant, qui a été ratifié par tous les États de l'Afrique, y compris la République du Gabon. La CDB a des obligations spécifiques en ce qui concerne les peuples autochtones, notamment le soutien par l'État pour l'entretien des systèmes de savoirs autochtones sur la biodiversité, et des arrangements équitables pour bénéficier de ces connaissances (articles 8j et 10c).

Un des éléments clés de la CDB est le Programme de travail sur les aires protégées (PTAP). Le PTAP fournit aux gouvernements un ensemble de normes et d'outils pour les aider à améliorer la gestion et la gouvernance des aires protégées, tout en respectant les normes internationales des droits, y compris le droit de participer à la gouvernance des aires protégées et le partage des avantages.

Le Gabon a adopté une position ferme en faveur du développement des législations nationales en ce qui concerne les aires protégées et la capacité de gestion, avec une approche scientifique basées sur un projet de recherche qui précisait les aires clés pour la conservation de la mosaïque de divers paysages du Gabon et les différents âges de la forêt naturelle.

En 2010, la CDB a signalé à ses États membres que bien que l'étendue territoriale des aires protégées ait augmenté au niveau mondial, la biodiversité et la résilience des écosystèmes continuent de baisser. En outre, les États n'ont pas suffisamment mis en œuvre leurs obligations en matière de gestion effective, de gouvernance, de participation réelle des parties prenantes et d'équité du partage des avantages, ni assuré les moyens de subsistance locale. De nombreuses aires protégées sont sous-financées, et maintenant menacées par l'augmentation du nombre d'incursions d'industries extractives.

La CDB et l'UICN continuent d'encourager les États à localiser leurs zones protégées dans les paysages de l'homme, en reconnaissant et en intégrant toutefois les aires protégées comme milieux économiques, sociaux et culturels. Cette idée était d'ailleurs renforcée pendant la 10ème Conférence des parties de la CDB, où les États ont reconnu l'importance de l'évaluation sociale et celle de la gouvernance des Aires Protégées comme éléments importants.

Le Gabon a déjà pris des dispositions dans le cadre des Aires Protégées pour assurer la participation publique. Toutefois, jusqu'en 2010, ces dispositions n'avaient pas été converties en décrets approuvés par l'Assemblée nationale. Cela a donc créé depuis une situation difficile où certains dirigeants de parcs souhaitent créer des forums de consultation, mais n'ont pas les directives nécessaires pour formaliser les statuts.

La création du réseau des parcs nationaux en 2002, avec 13 parcs et plus de 11% du territoire national, a promu la reconnaissance du Gabon comme un pays sérieusement engagé dans la conservation et en

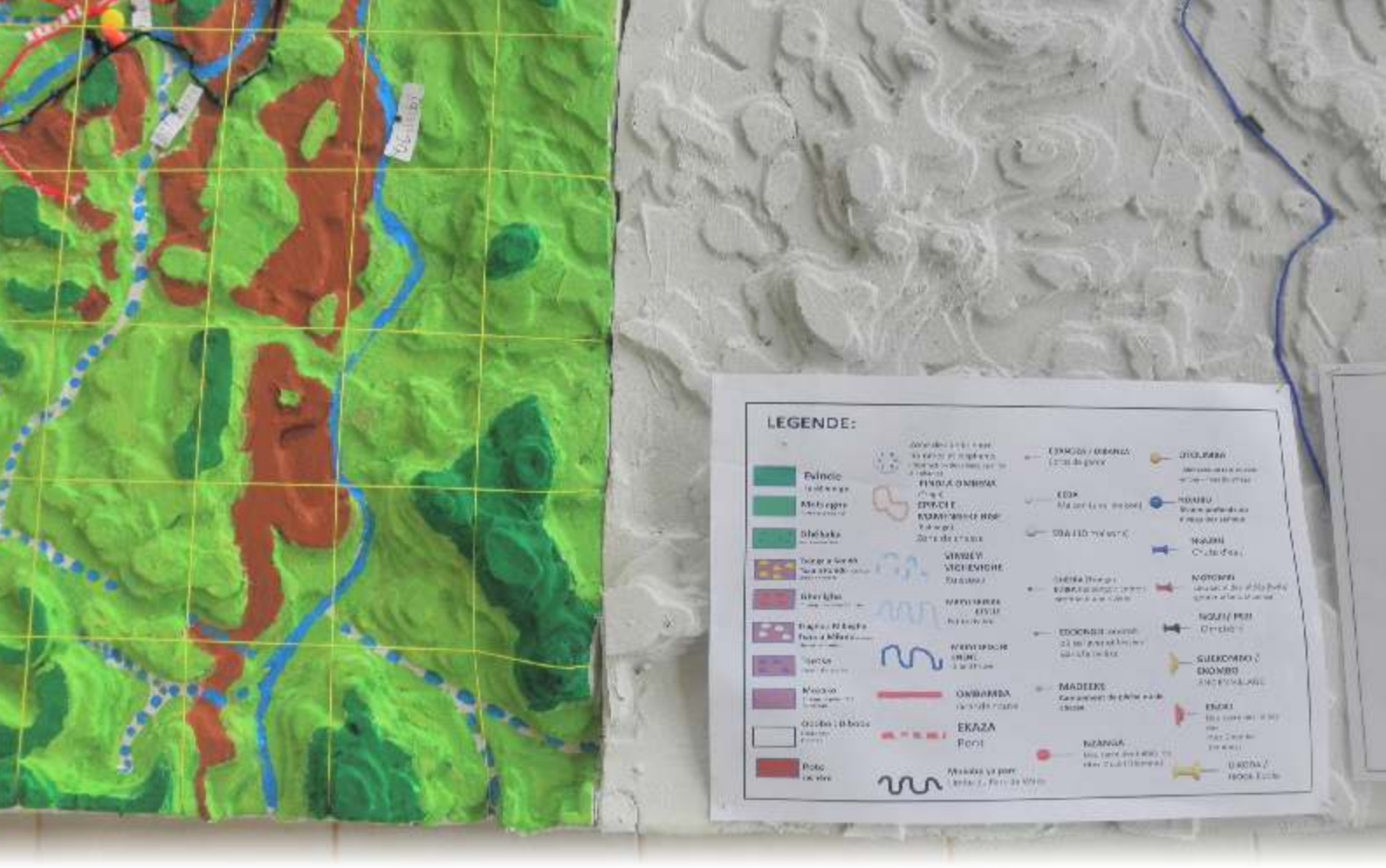

concurrence avec les buts de la CDB. Cependant, la recherche participative menée par des organisations de la société civile gabonaise en 2008 et 2009 indiquait que les aires protégées ont été créés souvent sans la consultation d'environs 15 000 habitants locaux et autochtones, qui se sont par la suite vus refuser l'accès aux terres coutumières et aux ressources forestières. Cette approche était contraire aux principes de la CDB et à l'Accord Durban de l'UICN sur la gestion des aires protégées. Dans l'absence d'un cadre de protection juridique adéquat, les villageois ont exprimé des inquiétudes profondes face à la diminution de leurs droits, n'ayant pas de plate-forme de négociation ou cogestion en partenariat avec l'Administration. Les populations locales étaient écartées des valeurs et moyens de conservation, au lieu d'être engagées dans les actions positives, tel que la lutte contre le braconnage et la protection des espèces en danger. Quelques communautés ont raconté des expériences de violence perpétrée par les éco-gardes, et plus généralement un manque de connaissance de leurs droits ou des zones légales de chasse et pêche.

En Septembre 2007, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) a proposé une nouvelle loi qui reconnaisse certains droits coutumiers des communautés locales et de promouvoir la gestion participative de ses aires protégées. Plus précisément, la loi permettrait la création des comités consultatifs locaux de gestion, l'élaboration de contrats entre les collectivités locales et des parcs sur les droits d'accès aux ressources naturelles, et a reconnaissance des terres coutumières, entre autres choses. Cependant, le projet de loi ne devient actif que par le biais des textes d'application, ou des décrets. Malheureusement, beaucoup de ces textes doivent encore être développés et leurs modalités restent floues. En outre, avec seulement deux plans sur treize approuvés à ce jour, le Gabon est en retard en ce qui concerne la mise en œuvre des buts du Programme de travail sur les Aires Protégées de la CDB.

La cartographie tridimensionnelle de la commune d'Ikobey et sa relation avec le parc national de Waka sont un effort pour sensibiliser les villageois aux obligations de leur gouvernement de se conformer aux normes internationales et aux traités internationaux déjà ratifiés. Ceci permet aussi d'explorer ensemble les processus participatifs qui pourraient faciliter un dialogue local et national sur l'importance des aires protégées et la bonne gouvernance.

Bilan de formation et modellage en 3D

Les participants sont partis de Libreville le mercredi 22 septembre 2010, la délégation est arrivée à Fougamou le 23 septembre à deux heures. C'est aux premières heures de la matinée de jeudi que les activités ont débuté.

Jeudi 23 septembre 2010

En matinée, donc, les membres de l'équipe du projet composée de Giacomo RAMBALDI (CTA), Nigel CRAWHALL (Secrétariat d'IPACC), Georges-Thierry HANDJA (Rainforest Foundation RU), Samir KASSA NZIENGUI (Brainforest Gabon) et Léonard Fabrice ODAMBO ADONE (MINAPYGA/IPACC) ont fait leurs civilités aux officiels de la commune de Fougamou, à savoir le Commandant de la brigade, le Commandant de la compagnie de la gendarmerie nationale du Gabon, le Maire adjoint de la commune de Fougamou, M. Marius Gervais LECKA, et le Président du conseil départemental de Tsamba Magotsi, M. Marcel MASSANDE MOUANGA. Par la suite, une visite a été rendue au Directeur de l'école publique de Fougamou, M. François MBANDZOU, dont le rôle a été d'impliquer les élèves de son établissement au projet.

En début de soirée, Mr Giacomo Rambaldi a présenté l'atelier avec les participants et l'explication du projet aux élèves, aidé en cela par Dr. Nigel Crawhall, qui a précisé l'importance du choix porté sur la ville de Fougamou. Pour Rambaldi, quand on parle de cartographie participative, il ne s'agit pas d'une maquette conçue pour ne pas servir, pour ne pas être utilisée, mais d'une pratique dont la finalité est de résoudre un ensemble de problèmes sociétaux. Il s'agit de produire une carte qui transmette des informations sur la vie des populations et qui permette aussi d'interagir avec les officiels. Rambaldi a expliqué en outre que la participation elle-même constitue un élément important dans la cartographie en trois dimensions. Elle se veut active en ce sens qu'elle donne l'opportunité à tous les membres du groupe de réagir, et ce n'est qu'ainsi que chacun se sent et se rend utile.

La cartographie participative est basée sur le savoir autochtone; sa pratique est liée à un groupe multidisciplinaire et est utilisée dans plusieurs contextes: dans le domaine foncier, la gestion des conflits, la sauvegarde du savoir traditionnel ou même pour faire de la sensibilisation, par exemple. Le langage de la cartographie participative s'articule en termes de comment amener les décideurs cloitrés dans leurs bureaux à connaître, à comprendre les réalités des terroirs et des territoires à partir de l'expérience des communautés locales.

Dans certains pays comme les Philippines, la cartographie s'est faite au sol, puis elle est portée sur les cartons avant que les données ne soient transférées sur la carte brouillon. Ce n'est que lorsque tous les membres de la communauté sont d'accord sur toutes les informations fournies que les données sont portées sur la maquette.

Cette première expérience au Gabon (après les pays asiatiques et d'Afrique orientale) va couvrir quatorze villages des deux cantons d'Ikobey peuplés d'autochtones babongos et des communautés locales mitsoghos.

Il faut retenir que la nomenclature est très importante dans la cartographie participative: les cartes sont crées avec des légendes qui indiquent les noms des points, des lignes et des polygones. La nomenclature, en langue locale, offre l'opportunité d'établir une base commune pour comprendre le paysage. Quelques exemples de cartes faites au Canada et au Kenya ont été présentés aux participants. L'exposé sur les technologies utilisées pour produire une cartographie participative a ensuite été suivi par une présentation sur le pouvoir des cartes d'exprimer les savoirs locaux et autochtones.

Deux citations de Janis Alcorn et Peter Poole illustrent bien cette assertion.

> *« La cartographie donne les informations directement aux officiels ».*
>
> *« Les explorateurs européens ont produit des cartes d'Afrique sans communautés. Par conséquent, les européens se sont crus autorisés à se partager le continent africain comme les enfants le font avec des gâteaux.»*

Rambaldi a précisé que le but de ce projet est de produire une cartographie par laquelle les communautés communiquent avec les autorités. Il a défini la cartographie comme étant le mariage entre le savoir des communautés et les courbes des niveaux des experts de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), de ceux du Ministère des Eaux et Forêts ou encore de ceux des compagnies forestières. À retenir aussi que les codes des points de repère ne sont pas uniques dans une communauté: ils diffèrent selon l'âge et le genre.

Une autre chose importante, et qui mériterait d'être retenue, est que bien que la cartographie soit faite pour rester au sein des communautés et gardée par un individu qui pourrait y apporter des modifications, il y a des circonstances qui amènent les communautés à présenter la maquette aux officiels.

Le processus de la cartographie est qu'on va d'une carte vide à une maquette garnie d'informations sur les points, les lignes et les polygones. Au début, ce sont les enfants qui tracent les courbes de niveau et les découpent, comme on peut le voir sur les différentes photographies ci-après.

Vendredi 24 septembre 2010

L'atelier a commencé en matinée par les commentaires et avis des participants sur le *mur de la démocratie*. Cela a donné l'occasion à Rambaldi d'expliquer le choix porté sur l'échelle 1 : 12,500 qui permet à l'équipe du projet de travailler sur quatorze villages. L'expert a expliqué qu'une carte en deux dimensions peut se faire sur n'importe quelle surface. Mais la cartographie en 3 dimensions doit normalement se limiter à 1 : 10,000 ou à 1 : 5,000 ou encore à 1 : 2,000. C'est dire aussi que plus l'échelle est petite, plus la carte est beaucoup plus détaillée. Si nous dépassons cette échelle, les détails importants disparaissent.

Avant de faire une présentation très importante sur l'éthique ou du moins sur le rôle du facilitateur, Rambaldi a attiré l'attention des participants sur l'importance des documents contenus dans le kit. En ce qui concerne le rôle du facilitateur, certains éléments importants devraient être pris en compte: la cartographie culturelle et ses possibles applications par les peuples autochtones de même que les comportements et attitudes dans la modération des exercices de cartographie participative. La cartographie participative est multidisciplinaire.

Les considérations éthiques visent tout simplement à obtenir le *consentement informé et préalable* à être ouvert et honnête, à éviter de soulever de vaines espérances, à éviter d'exposer les gens au danger et à assurer le contrôle local sur les technologies et les données collectées.

En fait l'objet de cette séance est d'orienter les intermédiaires de technologie dans les techniques et processus de modération. Et dire que la cartographie participative est multidisciplinaire consiste à définir les différents rôles et aspects qui y sont liés: modérateur(s) leader(s), co-modérateurs, personnel de soutien; le contexte, les sciences sociales ou naturelles, l'anthropologie, les travaux d'une communauté, la gestion collaborative des ressources naturelles et la cartographie, les technologies d'information géo-spatiales et les différents systèmes.

C'est notre façon de voir les choses, notre manière de communiquer (verbale, visuelle, média virtuel ou physique ; les clés d'interprétation, tactile, perceptif, langage du corps, apparence). L'accès dans la communauté, Direction: de haut en bas, de bas en haut, ou d'égal à égal.

L'espace dans lequel nous devons travailler: organiser la disposition de la salle, assurer l'accès visuel et l'égalité des chances pour la contribution par un aménagement physique. Tout cela en choisissant le média de la cartographie et en programmant la participation des informateurs.

L'accès visuel et la participation

- Personal Digital Assistant (PDA), un assistant numérique personnel (1-3 personnes) contrôlé par une seule personne
- Écran d'ordinateur (1-3 personnes) contrôlé par une seule personne
- PC & projecteur de donnés contrôlé par une seule personne
- Photo aérienne imprimée agrandie (1-6), vue verticale : tous peuvent contribuer
- Carte à main levée (1-6), tous peuvent contribuer
- Maquette (1-15), [180° à vol d'oiseau] tous peuvent contribuer.

Dans le processus

- Assurer l'appropriation, prendre du recul et passez le stylo
- Considérer la dominance/questions de pouvoir
- Mettre le dernier en avant
- Considérer les divergences
- Faciliter l'analyse
- Assurer la cohérence du codage
- Planifier la stratégie de sortie et retourner les résultats
- Se présenter et être agréable
- Oublier ce qu'on a appris
- Poser des questions
- Passer la parole
- Accepter l'erreur
- Se détendre, ne pas se précipiter
- S'asseoir, écouter, observer, apprendre
- Utiliser son meilleur jugement à tout moment
- Se taire!

La journée s'est terminée sur un exercice par lequel chaque participant a été invité à transcrire son village et les activités des communautés qui le peuplent. C'est M. Tom Matsouma, participant du Cameroun, qui s'est porté volontaire pour présenter aux autres son village Minguéngué et les différentes activités menées par ses habitants, ce qui a donné lieu à des échanges d'expériences très intéressantes.

Samedi 25 septembre 2010

Les participants ont été répartis en cinq groupes :

1/ Le groupe de traçage des courbes de niveaux (2 x 1 m), composé de :

- Diel Mochire (chef de groupe, RDC), Dolce Mossouma Modandi, Frida Joycee Bouyanga, François Mboutou, Hélène Nze Andou, Alex Oke Misso et Joachim Gwodog.

2/ le groupe de découpage (2 X 1 m), composé de :

- Francis Toumbabia (chef de groupe, RCA), Darryl Ngounga, Paul Aimé Tokou, Venance Orphée N'nang Nkogo et Roland Nyingone Mengue.

3/ le groupe de traçage des couches, divisé en sous groupe A, composé de :

- Tom Matsouma (chef de groupe, Cameroun), Jean Nganga, Ngounga Dominique Murielle, Sita Togola, Lysney Dibanzet et Pauline Koti.

Et sous groupe B, composé de :

- Diderot NGUEPJOUO (chef de groupe, Cameroun), Darnick Abaghe, Arthur Abaghe Abaghe, Jonathan Talis Djila, Leod Youbi, Cidy Ngounga, Sydney Nold Madingou Akouma, Régis Angounou et Brice Fabrel Pendy.

4/ Le groupe de découpage des couches, composé de :

- Barthelemy BOIKA (chef de groupe, RDC), Naomi Moulonda, Evrard Terrence Mitoukou, Rachelie Laurence Tia Mbando, Prudence Ngueba Mboumba, Emilie Julie Nzana Pegui, Arnold Djiembhy et Jérémy Talis Ndoumba.

5/ Le groupe d'assemblage, composé de :

- Hindou Oumarou Ibrahim (chef de groupe, Tchad), Giacomo Rambaldi, Hans, Andy Youbi et Andy Pouma Ngoungou.

Dimanche 26 septembre 2010

Les différents groupes se sont mis spontanément au travail toute la matinée de dimanche jusqu'à l'heure de la pause du déjeuner.

À 13 heures, on a assisté à l'arrivée du premier contingent des 16 informateurs autochtones babongos venu de la région d'Ikobey, escorté par le Directeur du Secrétariat d'IPACC, Dr. Crawhall, et le Conservateur du Parc National de Waka, M. Benoit Nziengui. La délégation villagoises a été beaucoup réduite en raison d'un pont ayant brûlé, coupant l'acces a la plupart des villages d'Ikobey. Pour les trois autres villages, il y avait ainsi un problème du manque sévère du carburant sur le côté sud du fleuve Ngounié, en raison de la barque ayant été en panne pendant plusieurs mois. Transports a été facilitée par la compagnie forestière locale.

Ces informateurs se nomment : Nkombé Anicet, Mouanda Daniel, Mounanga Dominique, Nkombé Maxime, Mondjo Pierre, Ndjengue Jean Rémy, Ekia Jean Pierre, Mbembo Jean Claude, Ndoh Samuel, Okaba Jean Paul, Madouma Victor, Ndjambé Pascal.

Ces informateurs issus du premier canton ont réalisé la maquette A pendant les trois premiers jours de la semaine, du 27 au 30 septembre 2010. La première moitié du modèle a été achevé en longitude et la latitude du jeudi30/09/2010. La seconde moitié du modèle a dû attendre que lorsque les problèmes de transport ont été réglés, et a été achevé en mai 2011 avec le soutien de WCS et Rainforest.

Vendredi le 1er octobre 2010, pour des raisons liées à l'organisation, on a assisté à un changement de programme brusque. Prévue pour le 3 octobre, la cérémonie officielle de clôture a été ramenée à 12 heures 30 vendredi 1er octobre 2010, donnant ainsi l'opportunité aux informateurs locaux babongos et tsoghos de réfléchir à l'utilisation de la carte. Les participants autochtones en ont aussi profité pour se réunir afin de débattre de leurs stratégies de négociations avec leurs gouvernements respectifs.

Pour cela, il leur a été donné un ensemble d'informations sur les différents instruments juridiques et mécanismes internationaux, africains, sous-régionaux, nationaux et locaux, sans omettre les chefferies traditionnelles. Au terme de cette réunion très appréciée aussi bien par les informateurs locaux que par les participants du Gabon et des autres pays de la sous région, Crawhall leur a prodigué quelques sages conseils.

Ces conseils ont porté sur le comportement, la crédibilité et le rôle véritable des leaders, il a également insisté sur la probité qui doit habiter un activiste autochtone, dont le constat actuel tend à démontrer des actes d'irresponsabilité marqués par l'ivrognerie, le vol, le détournement et le mensonge. Au terme des explications sur le fonctionnement du réseau IPACC, les participants ont approuvé à l'unanimité la proposition faite par Hindou Oumarou Ibrahim de rédiger une motion de revendication de trois postes supplémentaires au sein du comité exécutif d'IPACC pour la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs qui portera la signature de chaque participant.

La mi-journée a été marquée par la numérisation de la maquette par l'expert dans le domaine, M. Boika Barthelemy. Le processus consiste à transférer les données de la maquette physique sur l'outil informatique. Selon lui, pour être capable de faire cette opération, il faut suivre un certain nombre de formations axées sur le logiciel SIG ArcGIS, présenté comme étant très cher. D'autres logiciels moins coûteux ont également été conseillés aux participants : c'est le cas de Qgis.

Cérémonie officielle de clôture

Quatre moments forts ont ponctué la cérémonie de clôture, qui a débuté à 12h45 par le mot des participants lu par Mlle Hindou Oumarou Ibrahim du Tchad au nom de tous les partenaires de la sous région du bassin du Congo et qui ont facilité la réalisation de cette maquette.

Cet atelier a réuni des participants venant de tous les pays de l'Afrique centrale, dont le Cameroun, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo (Brazzaville) et la République du Gabon. Comme nous le savons tous, le continent africain, souvent qualifié par la pauvreté, a aussi des richesses qui ne sont malheureusement pas mises en valeur, à l'exemple de nos ressources naturelles, de nos savoirs et de nos connaissances traditionnels.

Selon l'oratrice, la cartographie participative n'amène pas seulement à la mise en application de ces savoirs et connaissances dans la conservation de la nature, la bonne gestion de nos ressources naturelles et les actions en faveur du développement durable. Elle permet aussi aux communautés autochtones de produire des supports qui serviront comme outils de communication, de dialogue et de négociation pour une prise en compte de leurs droits et de leurs intérêts dans les processus législatifs et politiques de gestion des ressources naturelles.

Pour Mlle Oumarou Ibrahim, du Tchad, ensemble et unis, les peuples autochtones d'Afrique peuvent réaliser un avenir démocratique, équitable et durable.

Mlle Hindou a terminé son propos en remerciant les organisateurs de l'atelier, à savoir le WCS, Brainforest, IPACC, Rainforest Foundation, le CTA, les bailleurs et le projet CARPE, sans oublier l'administration gabonaise représentée par la Mairie de Fougamou et le conseil départemental.

Le deuxième moment fort à 12h52 a été la présentation de la maquette par le porte-parole des cartographes autochtones **Monsieur Jean Pierre Ekia** en langue babongo et traduite par le conservateur du parc national de Waka, **Monsieur Benoit Nziengui**. On retiendra de cette présentation qu'après la représentation des zones d'activités, Jean Pierre Ekia s'est insurgé contre le fait que le parc national porte un nom qui ne reflète pas la réalité locale car aucun cours d'eau ne s'appelle Waka. « ***Dans notre société, l'étranger qui y arrive pour la première fois prend la peine de s'informer auprès des autochtones,*** a-t-il expliqué, avant de s'interroger, ***quel autochtone a-t-il été consulté dans le cadre de la mise en œuvre du parc national de Waka ?*** »

Selon lui, le mépris exprimé vis-à-vis des autochtones dans la mise en œuvre du parc national de Waka conduit également les exploitants forestiers à leur manquer de considération.

Le troisième moment fort a été la remise des certificats aux participants, et c'est au terme de cela que le Maire adjoint de Fougamou a prononcé le discours de clôture officielle de l'atelier. Dans son propos, Monsieur Marius Gervais LECKA a reconnu que depuis plus d'une semaine, la ville de Fougamou a été le centre de la cartographie participative en trois dimensions qui a regroupé des acteurs venus d'Italie, d'Afrique du sud, du Tchad, du Cameroun, de la République centrafricaine, de la RDC, du Congo Brazzaville, puis au niveau national, des ressortissants de l'Ogooué Ivindo, du Woléu Ntem et bien d'autres provinces, en vue de concevoir une maquette représentant une partie de l'espace nord du parc national de Waka.

Il lui a été particulièrement agréable de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie de clôture et de présentation de ladite maquette par les populations locales Babongo et Tsogho. Pour mémoire, a rappelé M. Lecka, la création d'un réseau de treize parcs nationaux en République gabonaise en 2002 a été la volonté du feu Président de la République, Son Excellence El Hadj Omar Bongo Ondimba, dont la vision s'est traduite entre autres par la lutte contre la pauvreté et le chômage en milieu rural. Ce réseau de treize parcs nationaux représente 11% de la superficie

totale du pays. La province de la Ngounié a eu le privilège d'abriter toute seule le parc national de Waka en dehors de ceux de Birougou et Lopé, qu'elle partage avec les provinces sœurs de l'Ogooué Ivindo et l'Ogooué Lolo.

Il n'a pas manqué de reconnaître qu'au moment de l'érection des zones abritant actuellement les parcs, les populations rurales n'ont pas été consultées, motivant ainsi la retenue de ces populations dans la liste des bénéficiaires. Selon le Maire adjoint de la commune de Fougamou, en effet, il est signalé que le programme de conservation des parcs nationaux, au chapitre des bénéficiaires et parties prenantes, alinéa communautés locales, doit porter une attention particulière aux groupements villageois de la périphérie des parcs, en particulier ceux associant les jeunes et les femmes.

Ce même programme de conservation des parcs stipule que « ***les communautés vivant à la périphérie des parcs devront tout d'abord être organisées en groupes capables de discuter efficacement de leurs intérêts et susceptibles de proposer ultérieurement des microprojets*** ».

M. Lecka a poursuivi en expliquant que cette place réservée aux populations locales se matérialise en ce jour par l'implication des peuples autochtones de la périphérie du Parc National de Waka, lesquels ont séjourné dans la commune de Fougamou pendant plus d'une semaine pour représenter physiquement leur terroir. Par la tenue de cet atelier, les acteurs de la conservation, en collaboration avec l'ANPN, viennent de démontrer leur attachement à la politique de l'émergence qui a réservé une place à l'environnement et ses écosystèmes dans sa rubrique « GABON VERT ».

En souhaitant vivement l'implication des populations vivant autour des espaces protégées dans le processus de gestion participative de nos écosystèmes, Monsieur le Maire adjoint de Fougamou a enfin tenu à remercier les promoteurs de cet exercice combien fascinant pour leur choix fait du Gabon, à travers le parc national de Waka et la ville de Fougamou, pour abriter cet événement historique. La délégation est rentrée à Libreville le samedi 2 octobre 2010.

Fait à Libreville le 4 octobre 2010

Cartographie en 3 Dimensions:
Carte de l'occupation de l'espace par les communautés de la périphérie Nord du parc national de WAKA

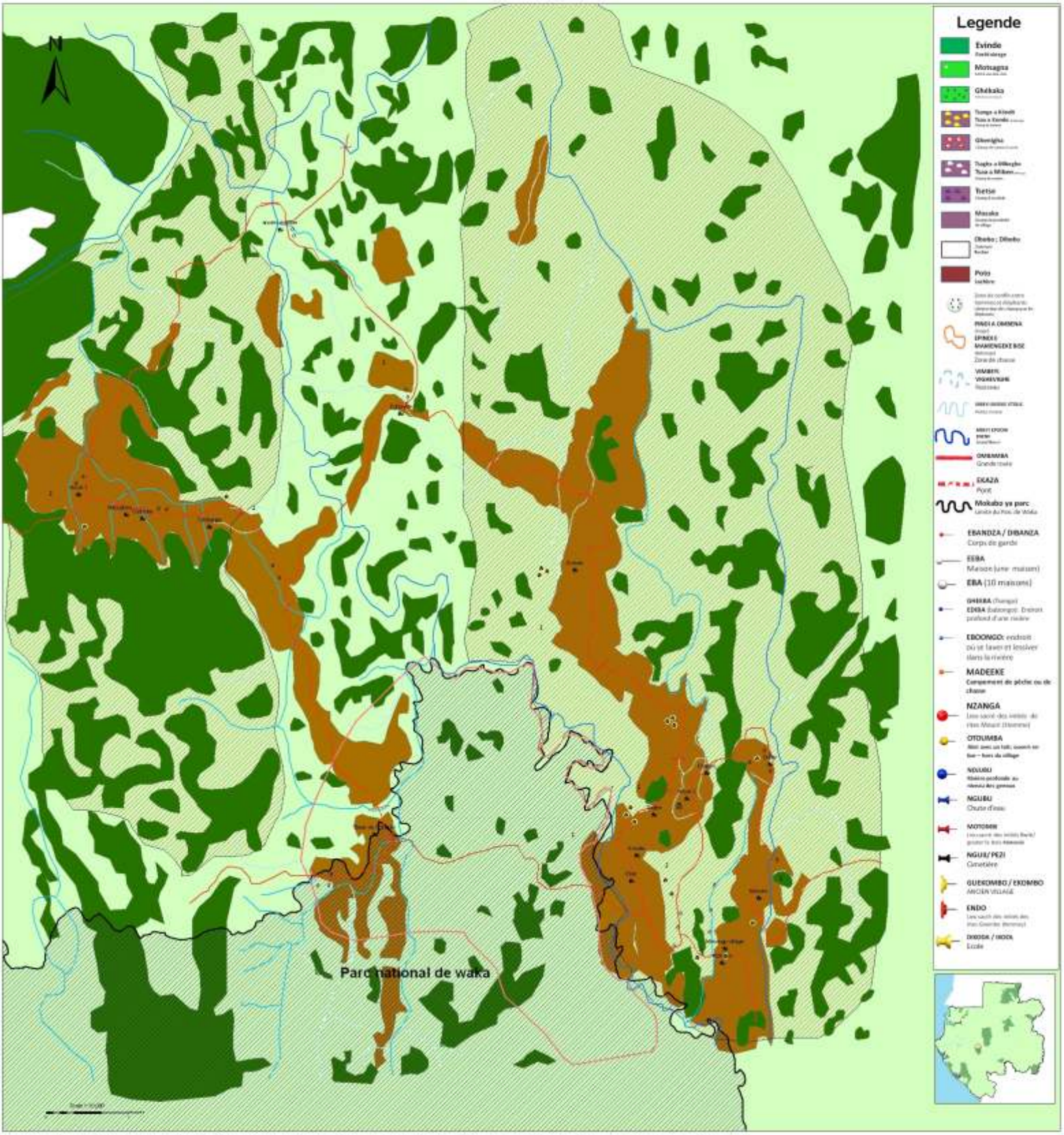

Carte obtenue à la suite de l'extraction et la numérisation des données issues de la maquette

Source de données: communautés Babongo et Sogho/Réalisation: Département de cartographie Brainforest/ Conception Freddy NGUEMA ALLOGO,Sam NZIENGUI KASSA

Processus de confection de légende MP3D Ikobey

Préparé par Nigel Crawhall (Secrétariat d'IPACC)

La légende est un guide pour la carte. Elle explique la signification des symboles, des couleurs et des codes utilisés sur la carte. Elle est très importante pour permettre de lire la carte aux personnes qui ne sont pas familières avec le paysage ou la terminologie locale. Dans un projet de cartographie participative, tous les termes utilisés dans la légende viennent des membres de la communauté même, dans leur propre langue. C'est un aspect clé pour créer une plateforme visible et lisible pour que le savoir traditionnel devienne accessible aux personnes responsables des programmes et des politiques. La légende confirme que c'est un savoir local et une compétence experte de la communauté locale, ancré dans leur relation historique et culturelle avec l'écosystème et son organisation.

Normalement, la légende pour un modèle participatif à 3 dimensions (MP3D) devrait être développée à l'avance avec les membres de la communauté. Ceci a été documenté dans de nombreuses publications et le kit de formation CTA sur la cartographie participative (voir http://pgis-tk-en.cta.int/ en anglais, une version française sera bientôt disponible aussi). Dans le cas de la commune d'Ikobey, la légende a été seulement développée dans le temps où le modèle a été construit. Ceci est du à de nombreux facteurs, en particulier liés à l'isolation de la communauté et aux difficultés de transport dans la commune montagneuse de forêt.

Une équipe de facilitateurs sont retournés de Fougamou la capitale provinciale au village de Nioye 1 pour gérer un exercice de fabrication de légende. Les villageois étaient invités des hameaux voisins, qui ne pouvaient seulement qu'être atteints à pied, incluant Tranquille, un village en majorité Abongo .

La facilitation était faite par Samir Nziengui Kassa (Brainforest Gabon) et Charlotte Essoka Mossounda (Mouyssi Environnement du Gabon), avec comme formateur Nigel Crawhall (IPACC) et Leonard Fabrice Odambo (MINAPYGA). Approximativement quinze à vingt membres participés, incluant des hommes et des femmes, avec la direction de Benoit Nziengui (membre de la communauté et Conservateur du Parc national de Waka). Le processus était filmé par Barend van der Watt et apparaît dans la vidéo d'accompagnement, *Près de nos Ancêtres*.

Nziengui Kassa a utilisé un système de dessins sur le sol d'une école, utilisant des fusains. Il a aidé à créer un dessin de deux rivières principales et a demandé aux participants de localiser leurs villages. Essoka Mossounda a aidé les gens à utiliser le fusain et à saisir la terminologie. Le conservateur Nziengui a aidé à interpréter entre les langues Bongo et Tsogho, bien que chacun comprenne parfaitement le Tsogho. Les termes étaient traduits en français pour les visiteurs. Les gens ont trouvé ce processus facile et la carte a avancé, avec des personnes y ajoutant des éléments et commençant à construire une légende utilisant les deux langues locales, Tsogho et Bongo.

C'était la première fois qu'on a utilisé dans un projet de l'IPACC deux langues sur une seule carte. C'était le choix de la communauté de cartographier ensemble, malgré les différences culturelles et linguistiques. Les Mitsogho sont associés aux cultures dominantes Bantouphones. Leurs ancêtres ont migré jusqu'en Afrique centrale a l'époque d'expansion de groupe agro-pasteurs portant les langues Niger-Congo il y a plusieurs milliers d'années. Les Abongo sont des peuples de chasseurs-cueilleurs autochtones, dont la présence dans la région remonte à des dizaines de milliers d'années. Les chasseurs-cueilleurs de l'âge de pierre ont été présents dans le bassin du Congo pour au moins 100 000 ans (Clist 75). Aujourd'hui, les Mitsogho et Abongo parlent des langues assez proches, mais il y a des différences grammaticales, phonétiques (son) et de terminologie du fait de leur longue histoire. Les langues sont techniquement sous la catégorie B30 des langues Bantou, spécifiques du Gabon centre-sud.

L'histoire de la relation Abongo-Mitsogho a été écrite en anthropologie et en histoire et il y a une histoire orale très riche. Il semble que les deux communautés – une de chasseurs- agriculteurs et l'autre de chasseurs-cueilleurs avec un peu d'horticulture, ont été proches depuis au moins mille cinq cents ans (500 ans depuis notre ère actuelle(CE)), quand les Abongo ont du avoir absorbé la langue Tsogho (Klieman 95).

Ce n'est pas possible de dire depuis combien de temps les Abongo vivent dans la région Massif du Chaillu au Gabon. Clist fournit des preuves que l'estuaire du Ngounié a été occupé pendant 20 000 à 40 000 ans, avec des preuves d'une occupation de la forêt tropicale pendant une partie de cette période. La grande reforestation de

ce territoire a recommencé il y a environ 6000 ans, avec les premiers signes de la migration Bantou dans le bassin du Congo remontant aussi loin que 5 000 ans (Clist 79, 85). Ce n'est pas non plus possible de dire si cette occupation par les chasseurs-cueilleurs était par les ancêtres des Abongo qui y habitent aujourd'hui mais Klieman fournit quelques preuves de contact continu entre Abongo et Mitsogho pour les quinze derniers siècles.

Klieman utilisant l'analyse de la langue, suggère que vers 1000 CE, les Abongo se sont écartés des Mitsogho, créant des changements dans leur langue et faisant du commerce avec différent peuples comme les Himba (faisant aussi partie du groupe de langue B30) du Gabon centre-sud. De nouveaux mots sont entrés dans les langues Bongo et Tsogho de différentes sources, suggérant une séparation physique de la population, qui plus tard a du revenir à nouveau ensemble.

Il est probable qu'il y ait eu alors des relations complexes et mouvantes entre les Abongo et les Mitsogho, généralement autour Massif du Chaillu et leur point central de référence, le Mont Iboundji (alt 1575 m), près de Mimongo dans la province Ngounié. Le commerce, l'esclavage et le colonialisme a fait que les peuples se sont déplacés dans le territoire sur une période de plus de deux mille ans, bien que des preuves linguistiques montrent que les deux groupes sont restés dans et autour de la province de Ngounié.

Ce qui a émergé dans le processus de fabrication de la légende était que les peuples Abongo et Mitsogho partagent une terminologie historique, topographique ancienne. Les groupes de noms se sont transformés avec le temps, ainsi les préfixes sont différents dans les deux langues et il y a eu des transformations phonétiques importantes qui différentient les deux langues. Certaines personnes Tsogho sont bilingues, s'ils ont été initiés ensemble, mais généralement les Mitsogho disent qu'ils ne peuvent pas comprendre les Abongo parlant leur propre langue. Ceci suggère que beaucoup de mots ne sont pas partagés, cependant quand on parle de questions de paysage, le vocabulaire est y remarquablement uniforme.

La légende a démontré que les systèmes traditionnels concernant les droits fonciers ont été transformés pour s'aligner à la désignation du village coloniale et post coloniale. Les gens de la communauté utilisent un terme *mokabo* qui distingue les territoires basés sur la famille / clan pour l'utilisation des ressources mais quand ceux-ci ont été placés sur la carte, ils coïncidaient avec les frontières du village. Les villageois ont confirmé que les frontières *mokabo* ont changé avec le temps et qu'aujourd'hui ils utilisent l'ancienne terminologie pour coïncider avec les frontières administratives.

Il y avait plusieurs catégories de variétés de terrains sur le modèle (polygones). Le système était spécifique mais avec de très larges catégories de terrains. Plus d'attention était donnée à des détails (points) et à des traits géographiques. La légende suggère que deux axes principaux sont pertinents pour les orientations de chasse et de cueillette dans la forêt. Le premier groupe de distinctions était entre sous-bois dense (*ghékaka*) et forêt ouverte (*motsagna*), forêt vierge *(evinde*) et *egheko / digheko* qui était utilisé pour designer des espaces sacrés dans la forêt où quelconque activité humaine est interdite (par exemple l'extraction de ressources est interdite). De manière intéressante ces mots étaient précisément les mêmes dans les deux langues, suggérant leur ancienneté et leur préservation malgré le temps.

Les caractéristiques de la densité de la forêt influencent la technologie de chasse et ceci est maintenant changé par les effets de la déforestation et les routes qui tendent à créer un feuillage plus dense et une visibilité limitée. Quand on se déplace plus profondément dans la forêt plus intacte, le sous-bois est réduit et le canopée est plus haut, donnant plus de visibilité aux chasseurs.

L'autre axe était la distance relative. Les personnes ont fait une distinction entre les terres proches et les terres plus distantes. C'est aussi un trait intéressant qui probablement remonte à des temps plus lointains quand différents gibiers pouvaient être trouvés sur différents territoires mais tout cela était considéré comme le paysage communal.

Une autre aire détaillée de la topographie locale touche les références au langage sur les rivières. La commune d'Ikobey comme souvent au Gabon est coupée par des rivières de tailles et de profondeurs différentes. Dans l'aire d'Ikobey, ceci est parfois accompagné de longues gorges ou de longues et profondes ravines. Plusieurs mots s'appliquent à la profondeur relative d'une rivière, à la capacité de faire des gués à des points différents et des mots qui indiquent si la rivière est une rivière simple ou si elle passe par une île et donc les locaux sauraient que faire un gué sur une partie de la rivière ne leur donne pas forcément accès à l'autre berge. Les villageois ont aussi démontré leur contrôle de l'accès à la rivière, où la lessive et les activités sacrées sont permises si elles n'affectent pas l'eau potable. Aucun dépôt de déchets n'est permis dans la rivière et la gestion des déchets était clairement cartographiée pour chaque village. Pas tous ces termes étaient pertinents pour la carte mais étaient pertinents pour la navigation locale et l'usage des ressources.

Les chemins étaient relativement simples, deux termes génériques pan-Bantou pour un sentier (*nzéa*) et des chemins plus grands ou des routes (*ombamba*), et puis un terme spécial local pour le chemin vers la forêt des éléphants (*muombo*).

Il y a des discussions sur la désignation du projet et s'il fallait mettre les sites sacrés sur le modèle. La documentation d'autres parties de l'Afrique centrale a suggéré que parce que les rituels sacrés sont très contrôlés en ce qui concerne l'accès, les membres et l'apprentissage du rituel que ce serait un problème d'indiquer les sites sacrés sur la carte. Ceci a été discuté en détail avec les villageois et les chefs, soulignant que tout ce qu'ils pensaient être tabou ne devait pas forcément apparaître sur la carte. La carte serait vue par les gens au gouvernement et autres qui ne sont pas qualifiés rituellement ou apprentis.

Les villageois ont senti que ce n'était pas une question pertinente. Les sites sacrés sont souvent très visibles, décorés avec des rubans et autres objets, en partie pour avertir les gens de ne pas les approcher. Les sites sont la plupart séparés selon les sites de rituels féminins ou de ceux des hommes et la vue générale est que les personnes non qualifiées entrant dans le site mourront ou feront l'expérience d'une malédiction à cause de la transgression. La plupart des sites comprennent des espèces d'arbres spécifiques et dans le cas de l'arbre sacré *motombi* (*Copaifera religiosa*), qui a une écorce rouge, il est souvent visible de loin de la forêt.

Ce n'était pas un problème d'indiquer un site alors que nous marchions dans la forêt ou en mettant des marques sur la carte. Les villageois ont été vraiment énervés par une compagnie forestière malaysienne détruisant les sites sacrés avant que le parc soit établi et ils aimeraient que le gouvernement travaille avec eux pour protéger les sites sacrés.

La légende développée dans le village Nioye 1 était utilisée à Fougamou par les cartographeurs de la communauté travaillant directement sur le modèle. Comme il est habituel, plus de termes ont commencé à émerger une fois le processus de cartographie commencé et les personnes ont eu confiance en la fabrication de la légende.

Il y avait une légère confusion quand un nouveau facilitateur a dit aux participants qu'ils pouvaient utiliser les couleurs qu'ils voulaient pour les symboles de la légende. Le formateur a souligné que cette carte devait être lue par des personnes en dehors de la communauté, alors elle devrait respecter si possible les normes internationales. La carte a besoin de parler aux autres gens, pas seulement aux villageois, donc un langage visuel commun était nécessaire pour les termes autochtones et les concepts. Comme résultat, les symboles des forêts devaient être codés dans différentes variations de verts et les rivières en bleu. Les villageois ont sélectionné les combinaisons de couleurs pour le codage.

Pour conclure, bien que les villageois soient analphabètes ou partiellement analphabètes dans le sens occidental, ils ont rapidement compris la logique de la fabrication de la légende étant capables de décrire les termes, de sélectionner les codes et de les appliquer facilement sur la carte. Ceci confirme à nouveau le degré de savoir d'expert tenu par les anciens qui a été habituellement exclu par ceux détenant l'autorité sur l'utilisation des terres. Il est aussi confirmé qu'il est relativement facile de passer du savoir oral traditionnel à une codification pour un modèle 3D, ce qui pourrait créer un langage partagé et une compréhension interculturelle du paysage.

Références

Clist, B. (1999) Traces des anciennes occupations humaines de la forêt tropicale au Gabon. Dans Biesbrouck et al. Pp. 75-88.

Klieman, K. (1999) Hunter-gatherer participation in rainforest trade-systems; a comparative history of forest vs. Ecotone societies in Gabon and Congo, c. 1000-1800 AD. Dans Biesbrouck et al. Pp. 89-104.

Biesbrouck, K. S. Elders et G. Rossel (eds.) (1999) Central African Hunter-Gatherers in a Multidisciplinary Perspective: Challenging Elusiveness. Research School for Asian, African, and Amerindian Studies (CNWS), Universiteit Leiden.

MBEYI EKEEKE ETSELE
Petite rivière

VIMBEYI VIGHEVIGHE VITSEELE
Ruisseau

MBEYI EPOONI ENENE
Grand fleuve

MBEYI A MOTIBONGO
Rivière encaissée
PROFONDE

MOVOVA
rivière qui contourne l'île

NZÉA
Sentier

MOOMBO
piste d'éléphant

MOKÉKA
contour d'un obstacle

OMBAMBA
Une grande Route

EGHEKO
DIGHEKO
FORÊT SACREE
→ INTERDITE A TOUTE ACTIVITÉ

MOKABO
la limite d'une territoire villageoise ou familiale

EKAZA PONT

EBANDZA / DIBANDZA
Corps de Garde

ENDO
lieu sacré des initiées des rites Gnembe (FEMMES)

MOTOMBI
lieu sacré des initiés de Bwiti / goûter le bois Motombi (HOMMES)

NZANGA
lieu sacré des initiés de rites Mouiri (HOMMES)

NGUII / PEZI
CIMETIERE

EVINDE
forêt vierge

MOTSAGNA
forêt à sous-bois clair

GHÉKAKA
forêt à sous bois dense = Bouisson

TSAGHA A KONDO
TSAA A KONDO (Babongo)
champ de Bananes

GHENIGHA
champ de canne à sucre

TSAGHA A MIBEGHO
TSAA A MIBEO (Bab)
champ de Manioc

TSETSE
champ d'arachide

MOZAKO
Champ de proximité du village

GHEKOMBO
(ANCIEN VILLAGE)
EKOMBO

ÉEBa
Maison

EBA A MEOGHA
NDABOA
Dispensaire

DIKODA
IKOOL
ECole

EGHOUNDOU
DIHOUMDOU
la poubelle au village

ETOUMBA
DITOUMBA
entrée du village

MOTALO
GHÉTSAO
Toilette

MADEEKE
campement de pêche ou de chasse

GHÉTOKA / ÉTOKA
le lieu sur la rivière ou on puise l'eau potable

OTOUMBA
abri avec un toit; ouvert en bas – hors du village

NDJUBU
Rivière profonde au niveau des genoux

NGUBU
Chute d'eau

TSHONGO
source d'une rivière

GHÉEBA
EDIBA
Endroit profond

EBOONGO

Annexe 1: Evaluation des répondants

Le CTA soutient un processus d'évaluation par internet pour chacun de ses événements, surtout ceux qui renforcent les capacités. Voici une sélection de données et de commentaires des répondants à l'évaluation du projet de cartographie participative à Ikobey. Les seize répondants étaient participants en formation. Les commentaires des villageois étaient rendu oralement dans le filme, *Prés de nos Ancêtres*.

- 81% des répondants étaient membres des Organisations non-gouvernementales;
- 44% s'identifient en tant que militants à base communautaire;
- 37.5% disaient qu'ils avaient d'expérience préalable en cartographie;
- 31% étaient des techniciens SIG;
- 69% étaient satisfait avec l'atelier;
- 54% disaient qu'ils avaient appris des nouvelles connaissances utiles et des nouveaux contacts;
- Entre 61% et 77% donnaient des réponses positives concernant leurs confiance de mettre en œuvre ce qu'ils avaient appris (ce pourcentage varie en fonction du contenu spécifique);
- 85% sentaient que la cartographie était surtout utile pour l'affirmation des terres ancestrales et de droits sur les ressources;
- 92% sentaient que la cartographie pourrait assister dans la gestion et amélioration des conflits parmi et entre les groupes communautaires locaux, et entre les communautés et les autorités de niveau supérieur ou les forces économiques;
- 92% sentaient que la cartographie pourrait soutenir la préservation du patrimoine culturel et la construction identitaire entre les peuples autochtones et communautés rurales;

Réflexions sur le processus et la méthodologie

La procédure mis en place pour cartographier l'information consistait à ne pas être détenteur du savoir mais plutôt un processus d'apprentissage et de stimulation de la connaissance, du savoir et de la cohésion communautaire. C'était intéressant de voir la possibilité et la liberté qu'on a donné aux communautés de mettre des informations de leur terroir après une longue observation de la maquette brute.

Les échanges entre ceux ayant des expériences et les participants qui n'avaient jamais connu la 3D, le rôle des élèves d'à peine 12-13 ans dans le découpage, le rôle des Babongo dans le remplissage de la carte, le guidage du facilitateur ont rendu enrichissantes les interactions. Je citerai notamment l'aspect éthique participative en communauté car pendant l'atelier, les réponses de certains participants ont démontré qu'ils n'ont pas encore clairement perçu que en cartographie participative le savoir local doit être mis en exergue, et donc le facilitateur ne doit en aucun cas imposer son point de vue aux communautés surtout dans la définition et l'identification des symboles. La patience est la maitresse de la réussite dans le processus de la cartographie en ce sens que le facilitateur doit respecter la logique communautaire et donner suffisamment du temps à celles-ci de réfléchir à tout niveau stade de processus.

Les populations se sentent désormais impliquées dans la gestion du parc; elles souhaitent l'organisation d'autres rencontres du genre.

Le principal impact à été pour ces communautés d'abord la satisfaction que l'on s'intéresse à elle, a leur savoir. Par la suite elles ont réellement été ravies et très étonné du résultat de leur travail au vu de la maquette. Je pense qu'elles savent aujourd'hui qu'elles sont capables de beaucoup de chose, et leur savoir peut être une source de valorisation de leur existence.

La fierté de pouvoir montrer aux participants et aux autorités administratives locales qu'ils ont non seulement une bonne connaissance historico-géographique de leur milieu mais aussi des acteurs présents dans leur milieu et des activités que chaque acteur exerce.

Depuis la tenue de cet exercice, nous recevons de nombreuses sollicitations sur la poursuite (extension) de l'atelier à d'autres sites du parc; à l'observation de la maquette, les populations de passage à Fougamou ont souvent émis les vœux de visiter pratiquement le milieu représenté (surtout après toutes les explications accompagnant la maquette).

REPUBLIQUE GABONAISE
VOUS FRANCHISSEZ L'EQUATEUR ...
Siat Gabon
ROME 5 000 KM
PARIS 6 000 "
LONDRES 6 500 "
MOSCOU 7 600 "
NEW YORK 10 300 "
PEKIN 12 500 "
TOKYO 14 400 "
LIBREVILLE 125 KM
LAMBARENE 110 KM
MAKOUKE 52 KM

Copyright 2011.
Le droit d'auteur pour cette publication est tenu par IPACC & CTA.

La reproduction de ce rapport à des fins éducatives est autorisée à condition que la reconnaissance est faite clairement à IPACC et une copie est envoyée au Secrétariat. Aucune reproduction à des fins commerciales est permise sans l'autorisation écrite de l'IPACC.
Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles des bailleurs ni des organisations partenaires.

Ce rapport est également disponible en anglais.
This report is also available in English.

ISBN: 978-0-9814477-3-5
Photos et images :Nigel Crawhall, Giacomo Rambaldi.
Digital Map: Brainforest Gabon

Date de publication: août 2011
Imprimées et produites au Cap, en Afrique du Sud par StudentWorx.co.za

Bailleurs de fonds, donateurs et partenaires du projet :

- Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale ACP-UE (CTA) - www.cta.int
- Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC) - www.ipacc.org.za
- Wildlife Conservation Society - wcs-gabon.org/
- (avec une subvention de l'USAID CARPE)
- Brainforest, avec le soutien et le financement de la Rainforest Foundation du Royaume-Uni - www.rainforestfoundationuk.org
- Minorités Autochtones Pygmées du Gabon (MINAPYGA)
- Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon (ANPN) - www.parcsgabon.org
- Tele Africa Gabon,
- OneTimeFilms présente la vidéo "A coter de nos ancêtres - Les autochtones de la foret humide gabonaise cartographient leur terroir"
- Avec nos remerciements aux villageois de Tchibanga et Nioye 1, la commune d'Ikobey, République Gabonaise.

Le rapporteur Léonard Fabrice Odambo Adone, Minorités Autochtones Pygmées du Gabon (MINAPYGA)

Close To Our Ancestors / À Côté de nos Ancêtres

Les autochtones Abongo du Gabon, peuple chasseur-cueilleur, et leurs voisins agriculteurs Mitshogo s'impliquent dans la cartographie participative de leur territoire ancestral dans cette vidéo documentaire produit par l'IPACC et le CTA. A coter de nos ancêtres chroniques l'impact sur les Abongo et Mitshogo de la déclaration au Gabon en 2002 de treize nouveaux parcs nationaux, qui comprennent le parc national de Waka dans le paysage Abongo / Mitshogo au massif du Chaillu. Le film suit les l'évolution d'un processus de cartographie participative tridimensionnelle(CP3D) dans lequel les villageois marginalisés Abongo et Mitshogo surmontent les obstacles logistiques et sociales pour cartographier leurs terrain. L'exercice de cartographie participative donne la possibilité aux villageois Abongo et Mitshogo d'exprimer leurs savoir traditionnel, et leurs relations avec le territoire avant d'entrer en dialogue avec l'administration gouvernementale et les ONG au sujet de leurs droits fonciers et les besoins communautaires en relation avec le parc national.

Regardez le film et d'autres vidéos liées à : http://www.ipacc.org.za/fre/resources_videos.asp

Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique (IPACC)

PO Box 106, Newslands, 7725,
South Africa / Afrique du Sud
Tél : +27 21 674 3260 / 61
Fax : +27 21 674 3262
Email : ipacc@iafrica.com
www.ipacc.org.za